

Compte rendu du conseil de quartier de la Goutte d'Or - Château rouge

Le 28/11/2024

Ordre du jour :

- Propreté / végétalisation
- Sécurité
- Espace public / Commerces

Les élus présents

Maya AKKARI, Conseillère de Paris, déléguée auprès du Maire du 18e chargée de la politique de la ville et des centres sociaux

Frédéric BADINA, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé de la propreté, de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire.

Fanny BENARD, adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagements et de la mise en œuvre du budget participatif.

Kévin HAVET, adjoint au maire en charge de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne.

Gilles MENEDE, adjoint au Maire du 18e chargé des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, de la végétalisation de l'espace public, référent du Conseil quartier Clignancourt - Jules Joffrin.

Ariel LELLOUCHE, conseiller délégué auprès du Maire du 18e en charge des seniors et des solidarités entre les générations, référent du conseil de quartier Goutte d'Or.

Cabinet du Maire

Justine SIMON, chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la concertation, du Budget Participatif, de l'animation locale, de la vie associative et de l'information aux habitants.e.s.

Gislain GUIDONI, chargé des mobilités, de la voirie, de la propreté et de la transformation de l'espace public.

Rémi PILLOT, chargé de la sécurité, police municipale, vie nocturne, tranquillité résidentielle et affaires générales.

Le Service de la démocratie Locale

Michel DIOP, chargé de participation citoyenne.

Propreté et Végétalisation

Les habitants du quartier ont exprimé leur mécontentement concernant la propreté de certaines rues, notamment le **boulevard de la Chapelle**, qui se dégrade au fil de la journée, en particulier les jours de marché. Ils reconnaissent néanmoins le travail des agents de propreté, qui rendent les rues propres chaque matin. Cependant, le problème de fond persiste : les comportements inciviques ne sont ni sanctionnés ni suffisamment sensibilisés.

Des habitants ont aussi fait remarquer que certains commerçants, en balayant devant leur boutique, ont tendance à repousser les déchets plus loin dans la rue, et que leurs poubelles encombrement l'espace public. À cela, les élus ont ajouté que ces poubelles servent parfois de cachettes pour le trafic de drogue, un problème nécessitant une intervention conjointe de la police et des agents municipaux.

Concernant le nettoyage des rues, les habitants s'interrogent sur la possibilité de signaler les zones nécessitant une intervention plus fréquente. Les élus expliquent que chaque agent a un parcours défini et effectue un nettoyage quotidien, avec un lavage à haute pression hebdomadaire ou plus fréquent en fonction des besoins. Cependant, la présence de véhicules stationnés complique parfois ces opérations.

L'absence de corbeilles de rue a également été soulevée par les habitants. La mairie explique que leur utilité fait débat : si elles permettent de limiter les déchets au sol, elles peuvent aussi favoriser leur accumulation anarchique. L'enjeu est donc d'optimiser leur emplacement.

Enfin, l'accès à l'eau pour l'entretien des espaces végétalisés a été évoqué comme un frein pour les habitants souhaitant s'impliquer dans l'entretien des espaces verts. La mairie a donc rappelé avoir lancé une expérimentation avec des kits d'arrosage destinés aux riverains afin de faciliter cet entretien.

Sécurité

Les habitants ont évoqué le problème du stationnement, notamment un camion **rue Doudeauville** qui servirait de lieu de stockage et ferait l'objet de plaintes pour exhibitionnisme de la part de son chauffeur. Une pétition est en cours parmi les riverains, et la mairie encourage la constitution d'un dossier de plaintes pour faire pression sur la préfecture.

Ensuite, certains habitants ont signalé des comportements inappropriés de la part de policiers en civil, notamment des méthodes jugées excessives pour disperser des personnes sur l'espace public.

Le problème du proxénétisme a également été mentionné. S'il n'y a pas de comportements violents de la part des proxénètes, la concurrence entre prostituées entraîne des tensions et des bagarres. La mairie rappelle que cette question relève de la Brigade de répression du proxénétisme et collabore avec les autorités compétentes pour tenter d'améliorer la situation.

Enfin, un dysfonctionnement des badges d'entrée dans les immeubles gérés par Paris Habitat a été soulevé : il serait possible d'y entrer en utilisant une carte bancaire ou via Apple Pay. La mairie s'engage à enquêter sur ce problème.

Espace public et commerce

La **rue Myrha** est perçue comme ayant connu une amélioration notable ces dernières années. Son embellissement a été soulignée, et les élus souhaitent poursuivre cette dynamique sur d'autres espaces du quartier, en travaillant notamment sur la diversité commerciale, bien que la liberté du commerce impose certaines contraintes.

Cependant, d'autres secteurs, notamment la **rue Dejean**, restent problématiques. Le marché informel qui s'y tient constitue une occupation illégale de l'espace public et soulève également des enjeux d'insécurité, notamment aux abords du métro Barbès, où une forte présence masculine est jugée anxiogène par certains habitants. La mairie reconnaît ces problématiques et souligne la complexité de la situation. Concernant le marché Dejean, il ne s'agit pas d'un marché légalement reconnu, ce qui limite l'action municipale. Une coopération avec la préfecture est envisagée afin de renforcer les contrôles sanitaires et administratifs. Ce problème, bien que complexe, fait l'objet d'un travail actif de la part des élus pour trouver des solutions dans le cadre légal qui leur est imparti.

La question des étalages illégaux dans la **rue Dejean** et la **rue Doudeauville** reste préoccupante. Une tentative d'installation de contre-étalages pour limiter la vente à la sauvette n'a pas donné de résultats concluants. Une saisie de l'étalage du *Yasso Market* est en cours pour non-respect des règles, et la mise en place d'une charte spécifique pour la **rue Dejean** est à l'étude en collaboration avec les riverains.

La question des horaires d'ouverture des commerces a également été abordée. La mairie explique qu'il n'existe pas de loi imposant des heures d'ouverture ou de fermeture, ce qui relève de la liberté du commerce.

Certains habitants ont signalé des difficultés de circulation le samedi en raison du dispositif « [Paris Respire](#) ». Les élus les invitent à consulter le [site](#) dédié à ce dispositif pour en savoir plus sur les restrictions.

Enfin, certains habitants demandent l'interdiction du commerce de gros dans le quartier. La mairie explique que plusieurs options ont été étudiées, dont le déplacement de ces activités vers La Chapelle, mais la situation est complexe. Les baux étant attribués au plus offrant, la préemption reste une possibilité, bien qu'elle soit limitée et coûteuse.